



## 234172 - Le mérite de la circumambulation autour de la Maison sacrée

---

### question

Quels sont les hadiths authentiques relatifs à la valeur de la circumambulation surrogatoire?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

La circumambulation faite autour de la noble Kaaba fait partie des magnifiques actes cultuels, des grands rites de l'islam. Elle est instituée depuis la construction de la Kaaba car le Très-haut dit: « Et quand Nous indiquâmes pour Abraham le lieu de la Maison (La Ka'ba) [en lui disant]: **Ne M'associe rien; et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour ceux qui s'y tiennent debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent.** (Coran,22:26)

Des hadiths et traditions évoquent le mérite de la circumambulation autour de la Maison. Nous en citons les suivants:

-Celui rapporté par l'imam Ahmad (4462), auteur de la présente version, par at-Tirmidhi (959), par an-Nassai (866) d'après Ibn Omar (P.A.a) qui a dit à propos du fait de toucher la Pierre noire et l'angle yéménite pendant la circumambulation: « J'ai entendu le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: **Le fait de les toucher entraîne la rémission des péchés.** Je l'ai entendu dire encore:

- **Celui qui procède à la circumambulation complètement au cours d'une semaine puis effectue deux rakaa aura fait l'équivalent de l'affranchissement d'un esclave.**

-« Chaque fois qu'un homme lève un pied ou le pose (en marchant), on lui inscrit dix bons actes et le débarrasse de dix mauvais actes et lui octroie dix grades. Ahmad Shakir et al-Arnaout le jugent bon dans leur rétablissement du Mousnad. La version d'at-Tirmidhi dit: **Chaque fois qu'il pose un**



puis lève l'autre, Allah le débarrasse d'un mauvais acte et lui inscrit un bon acte. Hadith jugé bon par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi. As-Sindi dit que la circumambulation a la même valeur que l'affranchissement d'un esclave quant à la récompense qu'elle génère.

Abou Dawoud (1888) et at-Tirmidhi (902) ont rapporté d'après Aïcha que le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **La circumambulation autour de la Maison, la marche entre Safa et Marwa, et la lapidation des djamras ne sont instituées que pour rappeler Allah.** Hadith jugé bon par at-Tirmidhi et par Ibn Qoudama dans al-Kafi, 1/516. Ibn Baz dit dans ses fatwas, 16/186: **Véifié** al-Albani l'a jugé faible dans Dhaili Abi Dawoud.

An-Nassai (2922) et Ahmad (15423) ont rapporté d'après Tawous d'après un homme contemporain du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) que ce dernier a dit: **La circumambulation est une forme de prière. Quand vous la faites, ne parlez que peu.**

At-Tirmidhi (960) a rapporté d'après Ibn Abbas que le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **La circumambulation autour de la Maison est comme la prière sinon qu'il vous est permis de parler en la faisant. Mais ne dites que du bien.** Hadith jugé authentique par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi. Voir à toutes fins utiles la réponse donnée à la question n° [34695](#).

Allah le sait mieux.